



Demande de carte de bus scolaire 2024 / 2025

Le Syndicat Intercommunal de Transport d'Élèves (SITE) organise des transports scolaires pour les élèves qui se rendent sur différents établissements du Val d'Oise.



Pour l'année scolaire 2024/2025, la **demande de titre de transport est à effectuer** :

- **En ligne** (à privilégier) : à compter du 17 juin sur le site : <http://idf-mobilites.fr/tsa-inscription>
- **Par formulaire papier** : à partir du 24 juin (voir lieux et horaires des permanences sur le document « Délivrance des titres de transport »).

À compter du 31 juillet inclus, le tarif de la carte sera majoré par Ile-de-France Mobilités.

Contact

Renseignements :

Syndicat Intercommunal de Transport d'Élèves (SITE) :
Mairie de Nesles-la-Vallée
Place Aristide Parois
95690 Nesles-la-Vallée

Mail : site95690@gmail.com

Téléphone : 06.17.17.43.02

Documents

[Formulaire demande de carte scolaire 2024-2025](#)

[Délivrance des titres de transport](#)

[Dépliant](#)

[Règlement intérieur](#)

Liens utiles

[Site internet Ile de France Mobilités](#)